

**OFFRE D'EMPLOI**

**Recrutement d'un(e) Régisseur(euse) Général(e) (H/F)**

**Collectivité :** Communauté de communes du Clermontais, à Clermont l'Hérault (Hérault - 34)

**Cadre d'emploi :** Ingénieur territorial (Catégorie A) ou Technicien (Catégorie B)

**Filière :** Administrative Technique

**Type de poste :** Permanent

**Poste à temps complet :** 35 heures annualisées

**Contexte :**

Le territoire du Clermontais est situé à 25 minutes de l'entrée de Montpellier. Idéalement situé au carrefour de deux axes autoroutiers, le territoire est en plein essor démographique, économique et administratif. Desservi par les transports publics depuis la métropole de Montpellier, Clermont l'Hérault est idéalement située pour travailler dans un cadre optimal.

Rejoindre la Communauté de communes du Clermontais, c'est travailler au service de 21 communes sur un territoire attractif d'un bassin de vie de 29 000 habitants principalement regroupées sur Clermont l'Hérault, Paulhan et Canet, sites classés du Salagou, de Mourèze et du Pic du Vissou.

Le Sillon, est le Théâtre de la Communauté de communes du Clermontais.

Il dépend du Pôle Culture de la collectivité qui intègre également le service Patrimoine et le Réseau des Bibliothèques.

Le Théâtre Le Sillon est une Scène conventionnée d'intérêt national Art en territoire, qui construit depuis plusieurs années un projet de développement culturel, en allant, par tous les moyens, à la rencontre des habitants et en tentant d'inscrire l'acte artistique au cœur de la Cité. Dans ce cadre, il est subventionné par le Ministère de la culture - DRAC Occitanie Pyrénées Méditerranée, la région Occitanie Pyrénées Méditerranée et le Conseil départemental de l'Hérault.

Le Sillon propose chaque Saison une programmation de plus de 30 spectacles et plus de 100 représentations à la fois en salle et dans l'espace public. Son action s'étend à l'ensemble du territoire intercommunal (21 communes) voire du Pays Cœur d'Hérault.

Le Sillon accompagne également environ 5 projets de création par an (coproduction et résidence), développe de nombreuses actions d'éducation artistique et culturelle, et porte des projets artistiques et culturels de territoire (artistes en "infusion").

C'est un projet artistique à la fois exigeant et populaire, centré sur la création contemporaine, ancré sur son territoire et proche des habitants.

Par ailleurs, le Théâtre met par ailleurs parfois à disposition et/ou en location son lieu pour l'accueil de représentations d'associations ou écoles du territoire.

Le Théâtre est actuellement en travaux. La Saison se construit 100% en itinérance sur le territoire depuis 2 ans. La fin des travaux est annoncée pour fin 2025.

**Missions principales :**

Sous la responsabilité de la chargée d'administration et de la coordination du Théâtre et sous l'autorité du/de la Directeur/trice du Théâtre et du Pôle Culture, le/la Régisseur(euse) général(e) conçoit, planifie et supervise la mise en œuvre des dispositifs techniques nécessaires à la conduite des spectacles, des résidences, des projets artistiques et culturels de territoire et de toutes autres manifestations. Il/ elle est responsable de coordonner les solutions techniques en réponse aux exigences des artistes, aux fiches techniques des spectacles, ainsi qu'aux normes de sécurité. Il/ elle gère l'entretien du bâtiment et met en œuvre la maintenance de ses équipements (en lien avec les collègues du CTI). - Il/elle est en charge de la sécurité des biens et des personnes et gère l'encadrement de personnels techniques intermittents

**1 - Accueil technique des spectacles, résidences, des projets artistiques et culturels de territoire et de toutes autres manifestations :**

- il/elle étudie les fiches techniques, analyse les besoins et les conditions de faisabilité,
- il/elle détermine les moyens techniques nécessaires, conçoit des plans d'implantation et recense les matériels nécessaires à l'équipement du lieu d'accueil
- Il/elle participation au prémontage, au montage et au démontage.
- il/elle assure les relations avec les prestataires et les services techniques de la collectivité, supervise la mise en œuvre.

**2 - Entretien du matériel scénique et mise en œuvre de la maintenance**

- Il/elle planifie et organise la maintenance du matériel technique scénique : il/elle planifie les vérifications et la conformité du matériel et des installations du lieu, en lien avec la réglementation en vigueur.

- il/elle met à jour les fiches techniques du Théâtre et des lieux (salles des fêtes, etc.)

### **3 - Gestion du matériel technique du Théâtre :**

- Il/elle prépare, contrôle et suit l'utilisation du matériel technique : gestion des stocks, rangement, entretien et maintenance, préparation et contrôle du parc du matériel technique, gestion des prêts de matériel aux partenaires

### **4 - Sécurité des biens et des personnes :**

- Il/elle met en œuvre les règles de sécurité, de sûreté et de prévention des risques s'appliquant aux professionnels et aux publics en tous lieux lors des activités du Théâtre

- Alerter la collectivité sur les risques particuliers inhérents à une installation ou à un spectacle.

- Emettre un avis technique des spectacles organisés « hors les murs » à la demande des autorités ou des commissions de sécurité (rédaction des dossiers de sécurité).

- Appliquer et faire appliquer les consignes de mise en sécurité d'un spectacle, d'un évènement ou d'une manifestation.

### **5 - Encadrement des équipes techniques :**

- Il/elle constitue, planifie et encadre les équipes techniques (uniquement intermittents du spectacle)

### **6 - Suivi administratif et budget technique des activités du Théâtre**

- Il/elle estime et établit le budget technique, suit et contrôle sa réalisation (pour l'exploitation et l'investissement)

- Il/elle demande des devis auprès de prestataire et établit des lettres de commande.

- Il/elle est l'interlocuteur.trice du CTI dans le cadre des travaux de rénovation du Théâtre

### **Profil :**

Expérience professionnelle confirmée en tant que régisseur(euse) général(e) d'un théâtre, avec idéalement une expérience dans les projets « hors les murs » (lieux non dédiés, et/ou espace public)

Maîtrise des logiciels techniques et de planification

Permis de conduire B et BE

Habilitation électrique : Requisite pour la gestion des installations techniques.

Formations/permis/habilitations souhaitées : Formation régie générale, Permis Caces, Habilitation travail en hauteur, idéalement SSIAP, connaissance de la législation ERP.

Sécurité incendie : Connaissance des procédures et des normes de sécurité incendie pour les lieux accueillant du public.

- Qualités rédactionnelles et relationnelles : Capacité à rédiger des documents clairs et précis, et à entretenir de bonnes relations professionnelles avec les différents acteurs internes et externes.

- Rigueur et sens de l'organisation : Capacité à organiser son travail de manière méthodique, en respectant les délais et en assurant un suivi rigoureux des dossiers.

- Capacité d'anticipation et d'initiative : Aptitude à prévoir les besoins, à identifier les problèmes potentiels et à proposer des solutions proactives.

- Esprit d'équipe : Aptitude à travailler de manière collaborative avec les autres membres de l'équipe, en favorisant un climat de travail positif.

- Discrétion et confidentialité : Respect absolu de la confidentialité des informations traitées et des échanges professionnels.

- Adaptabilité et flexibilité : Capacité à s'adapter aux imprévus et aux changements et à travailler en extérieur

En rejoignant la communauté de communes, vous bénéficierez de :

- Un Comité d'œuvre Social attractif : des primes carrière / des aides financière des événements de la vie quotidienne / des offres de prêts bonifiés / des prix préférentiels sur les locations et les voyages / des chèques vacances / des prix préférentiels sur les sorties, loisirs, activités culturelles et sportives.

**Prise de poste :** 10/03/2025

**Date limite de dépôt des candidatures :** 06/12/2024 / Les entretiens auront lieu du 16/12/24.

Pour postuler, adressez votre lettre de motivation et votre CV à Monsieur le Président de la Communauté de communes du Clermontois Monsieur Claude REVEL

Soit par courrier : Communauté de communes du Clermontois

20 avenue Raymond Lacombe BP 40

34800 Clermont l'Hérault

Soit par courriel à : [rh-recrutement@cc-clermontais.fr](mailto:rh-recrutement@cc-clermontais.fr)

Pour toutes questions : [j.laville@cc-clermontais.fr](mailto:j.laville@cc-clermontais.fr)